



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté,
de l'immigration et des libertés publiques**

Bureau des élections et de la réglementation
Affaire suivie par : Laurence LAVOCAT
Tél : 03 84 77 70 72
mél : laurence.lavocat@haute-saone.gouv.fr

Vesoul, le **19 AOUT 2022**

Monsieur le président,

Par courrier reçu le 13 juillet 2022, vous me demandez l'autorisation d'organiser votre « opération brioches » sur la voie publique et dans des points de vente (grandes surfaces et magasins) du département de la Haute-Saône dans le cadre de la Campagne Nationale de l'Unapei du 3 au 9 octobre 2022.

Vous souhaitez vous associer à cette action les 5, 6, 7, 8 et 9 octobre 2022 inclus.

Les journées nationales de quêtes prévues dans le calendrier ministériel sont autorisées pour des **actions réalisées sur la voie publique**.

En conséquence, je vous autorise à organiser vos quêtes les 5, 6, 7, 8 et 9 octobre 2022 sur la voie publique du département de la Haute-Saône.

En ce qui concerne les quêtes que vous souhaitez organiser dans les grandes surfaces et/ou magasins du département, je vous invite à contacter leur propriétaire/gérant.

Par ailleurs, conformément aux articles 3 et 5 de mon arrêté préfectoral du 17 janvier 2022 (que vous trouverez en pièce jointe), je vous rappelle que les quêteurs doivent être munis d'une carte d'habilitation visée par mes services et le montant des fonds ainsi recueillis doivent, dans les meilleurs délais, être portés à ma connaissance.

Monsieur Maurice DECKMIN
Président du Groupe Associatif Handy'Up
4 rue Isle de Beauchaine
70000 VESOUL

.../...

Préfecture de la Haute-Saône - 1 rue de la Préfecture - 70000 Vesoul
tél : 03 84 77 70 00 - mél : prefecture@haute-saone.gouv.fr
Site internet : <http://www.haute-saone.gouv.fr>

Vos activités régulières de soutiens aux personnes fragiles vous amènent à la plus grande prudence face aux risques sanitaires. Néanmoins et compte tenu de la période délicate que nous traversons, je vous invite à procéder à l'appel aux dons sur la voie publique dans le respect des gestes barrières prévus dans ce cadre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
l'attachée principale, cheffe de bureau

Anne RIEGERT



Copies transmises :

- Monsieur le sous-préfet de Lure
- Mesdames et Messieurs les maires du département de la Haute-Saône
- Monsieur le colonel, commandant le Groupement de gendarmerie départementale
- Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique